



LE PETIT
ILLUSTRÉ

Véréen

2025

N°6

Sommaire

01

Mot du Maire

03

Etat Civil

04

Agenda

24

La paroles aux associations

40

Brèves Néréennes

41

Vie Pratique

MOT DU MAIRE



Que dire de l'état du monde ?

Que restera-t-il des annales 2025 de notre politique nationale ?

Quelles leçons tirera-t-on des promesses, des critiques, des invectives, des discours prévisibles et des surenchères ?

Si l'on ignore à qui profite l'instabilité, nous savons tous que la fracture sociale se creuse et que les dommages aux personnes sont de plus en plus significatifs d'une société qui recule. Constat amer me direz-vous. Oui, mais pas que.

Près de nous et à l'échelle de notre commune, 2025 a été un mélange de situations qui s'ajoutent, se télescopent et donnent naissance finalement à de nouvelles opportunités que l'on n'osait plus attendre. Pour preuve, le bar Saint-Pierre qui a trouvé repeneur, en la personne de Bastien Landrin, après de longues années d'incertitude. Un seul principe : garder patience, lucidité et pragmatisme pour une issue positive.

2025 a été l'année des déceptions avec la fermeture de l'Épicerie du Coin sans suite. Année de la sidération avec le décès brutal de Christophe Bouiller, exploitant de la dernière boucherie artisanale de l'ancien canton d'Aulnay.

Une année où le programme des travaux de voirie a été poursuivi, où l'ancienne cour d'école jouxtant la mairie a été transformée pour vous accompagner de la rue à l'agence postale communale dans un cadre serein et verdoyant.



MOT DU MAIRE



Au chapitre heureux, la labellisation de Néré au titre “Village d’Avenir” suivi de la signature de l’étude de faisabilité d’un commerce de proximité dans l’ancienne poste, entre Monsieur le Préfet, Brice Blondel et la commune de Néré.

Je souhaite vous partager le retour des visiteurs, touristes de passage, voisins d’autres communes et nouveaux arrivants, venus profiter des nombreuses animations sur l’année : fruits d’engagement collectif de nos associations, services, agents publics, agriculteurs, artisans, commerçants et de vos élus qui travaillent à initier, faciliter et mettre en œuvre les projets.

Étant suspendus à la condition sine qua none des finances, dont les dotations et autres subventions, il serait illusoire de se projeter sur de grands chantiers innovants en l’état actuel.

Cependant, des priorités telles que la Protection Incendie, avec des besoins identifiés sur tout notre territoire et la sécurité des entrées de bourg restent validées par les services du département mais reportées à 2026.

Rappelons enfin, qu’après 35 ans de gestion par le CCAS, l’Ehpad de Néré a fusionné avec l’Ehpad d’Aulnay de Saintonge sous le nom d’EPA de Saintonge le 1er janvier 2025, passant ainsi d’une gestion communale à une gestion publique hospitalière.

À toutes et tous, à vos familles, aux personnes qui vous sont chères et dont vous faites votre priorité, au nom des Élus, des équipes administratives et techniques, permettez moi de vous souhaiter un Noël heureux et une année 2026 remplie de ces petits bonheurs qui nous font aimer la vie !

Chers administrés, faisons en sorte d’apprécier ce que l’on a !



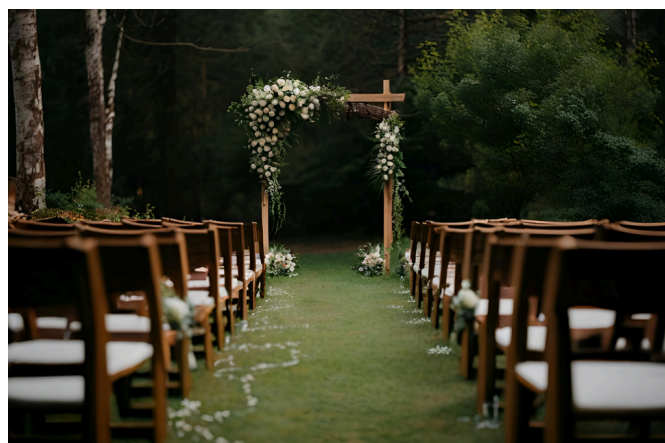
ETAT CIVIL

« La vie ne se compte pas en respirations, mais par les moments qui coupent le souffle. »

- Maya Angelou

MARIAGES ET PACS

- Nadège LOMBARD & Stéphane MERLE le 03.05.2025
- Camille CANTINOL & Rayan BRETON le 12.07.2025
- Ludivine ROGER & Jean-François SOLU le 02.08.2025
- Émilie BODET & Jonathan DESAIVRE le 09.08.2025
- Mélissa LASSALLE & Gaëtan RISSAND le 21.02.2025
- Éve-Ann LUZET & Nicolas MARION le 03.06.2025



NAISSANCES

- Kayden MINET le 23.12.2024
- Charly BRADBURY le 27.02.2025
- Pavel COTIUGA le 01.08.2025



DÉCÈS



- Bernard CHAMPION le 20.12.2024
- Jean MARTIN le 20.12.2024
- Régis QUERON le 24.12.2024
- Michel CLAUDE le 28.12.2024
- Yvette RENOIR le 31.12.2024
- Arlette MOREAU le 01.01.2025
- Yvette VEDRIT le 27.01.2025
- Jack DUGUÉ le 13.02.2025
- Nathalie DROUARD le 14.02.2025
- Eliane CHANSAC le 14.02.2025
- Claudette CHOLLET le 25.02.2025
- Solange BURGAUD le 03.03.2025
- Paulette SIMONET le 22.03.2025
- Valérie DEMAY le 26.03.2025
- Christophe BOUILLER le 18.04.2025
- Jacqueline GEOFFROY le 05.05.2025
- Michel TABACZNYJ le 05.06.2025
- Victoria COSSET le 20.06.2025
- Catherine CHANDELIER le 20.06.2025
- André LAVEAU le 09.07.2025
- Jacques GAGNAIRE le 17.07.2025
- Charles BATTY le 20.09.2025
- James MICHELET le 12.10.2025
- Monique DROUET le 14.10.2025

Décembre 2024



LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

Félicitations à Nathan Ory animateur de l'EHPAD, pour avoir été à l'origine de la très belle réussite du premier P'tit bal du lundi (gratuit) à la Salle des Fêtes communale. À cette occasion, se sont joyeusement mêlés résidents des EHPAD la Châtellenie et Vals d'Antenne, ainsi que les séniors de Néré et d'ailleurs.

Mention spéciale pour les prestations spontanées de Carolanne, agent administratif de la mairie, en visite éclair et pour notre élue Marie-Noëlle Séguineau, danseuses d'un jour...

La session s'est clôturée par un pot de l'amitié accompagné d'une pâtisserie.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

Le rendez-vous était pris à 14h15 pour un tour des décorations de Noël, réalisées par nos agents, avec les enfants de Néré et des communes alentours que nous avons reçus avec plaisir.

Un temps fort que nous célébrons désormais avec beaucoup de réussite et que vous êtes nombreuses et nombreux à attendre, tous les âges confondus. 2024, une année où les talents créatifs de nos chérubins ont pu s'exprimer librement sur les rennes peints en blanc. (le parti-pris ayant été de les utiliser comme un espace de libre expression.)

C'est à 15h00, en compagnie des résidents de l'EHPAD, que nous avons assisté au spectacle surprise de la Compagnie EPIKOI (ou quand un couple d'artistes échassiers se produit gratuitement devant des enfants et résidents médusés et interloqués).



Décembre 2024

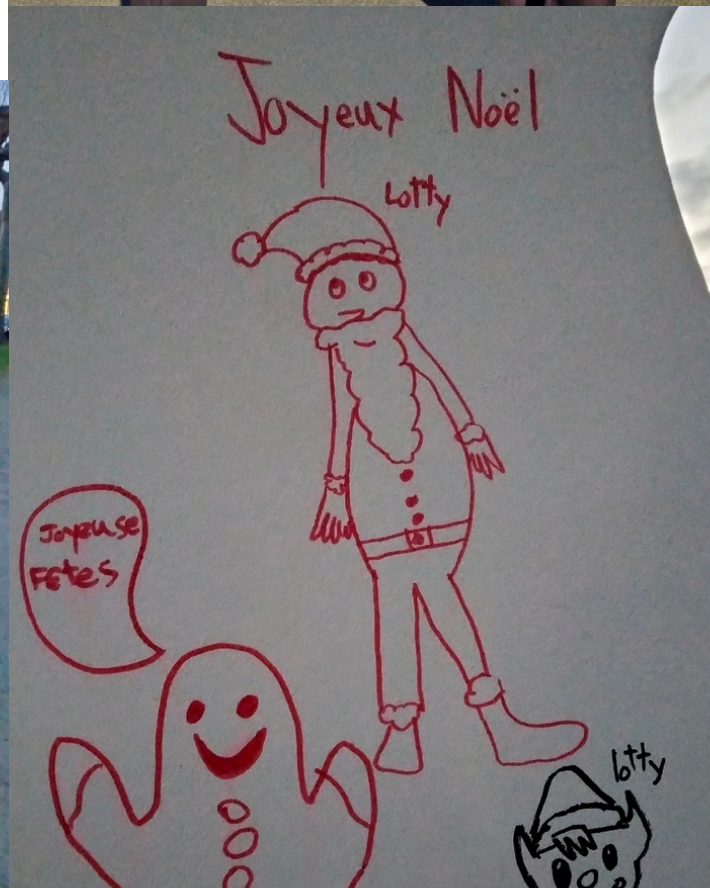
MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

Déambulation de retour à l'EHPAD et rapide incursion dans les locaux par les artistes. Mise en beauté du sapin de l'agence postale par les nombreuses petites mains, clôturée par l'arrivée de l'ours Balou qui en a étonné plus d'un ! Retour à la mairie pour un chocolat chaud et un morceau de brioche concoctés par Céline de C'délices.

Une franche réussite que cette après-midi !

Merci aux artistes, aux parents et grands-parents de Néré et des communes voisines ainsi qu'aux élus d'avoir fait de ce moment un moment de grande convivialité.

Début des illuminations dans le bourg avec, vous avez pu le constater, une mise en lumière progressive et moderne de nos rues et bâtiments. À suivre...



Janvier



LUNDI 06 JANVIER

Les services administratifs de la mairie reprennent le travail.

MARDI 07 JANVIER

Jour de fête à l'EHPAD à l'occasion des 103 ans de notre doyenne Nérée : Madame Edith Biraud.

Une après-midi festive où la famille et les amis de Madame Biraud se sont joints aux résidents pour applaudir la prestation vocale de Philippe Blaise et partager le goûter d'anniversaire organisé par Nathan Ory. Madame Biraud a été félicitée par Madame le Maire.



VENDREDI 10 JANVIER

Soirée des vœux du maire à la salle des fêtes à laquelle vous avez été nombreux à participer.

À cette occasion et sans s'y attendre, Monsieur Gilles Benoist 1er adjoint s'est vu décerner la médaille d'honneur pour son engagement électoral de 30 ans, au sein de notre commune.



DISCOURS

“

Mon propos ne serait pas complet si je ne remerciais pas les élus qui accompagnent ce mandat de leurs compétences, de leur soutien et de leurs conseils : Mme Marie-Noëlle SEGUINEAU, M. Gino SARRAZIN, M. Jérôme RISSAND, M. Loïc MORIN, Mme Brigitte MORIN, M. Christian FOUCAUD, M. Jacques FORESTIER, Mme Jocelyne RICHAUDAUD, M. Cédric DAIGRE, Mme Laurence COIRIER-AIMÉ, M. Julien BOUCHEREAU 3ème adjoint, Mme Corinne MIBEAU 2ème adjointe et M. Gilles BENOIST 1er adjoint.

Parmi eux, il en est un qui, fort de ses 30 années d'engagement électoral ininterrompu des deux mandats de Mme Jacqueline MORIN à M. Yves MICHAUD (je les remercie d'être tous deux présents ce soir) puis M. AUBANEL, et avant moi, Mme LUCQUIAUD. Un élu donc, qui sans jamais chercher la lumière a toujours suscité la confiance et le respect de ses pairs.

Un homme que je ne remercierai jamais trop d'avoir su me persuader de me présenter devant vous.

Un homme envers qui j'ai une reconnaissance toute particulière ce soir, d'être une fois de plus, à mes côtés et aux côtés de tous nos élus.

Les plus perspicaces auront reconnu dans ce portrait Monsieur Gilles BENOIST 1er adjoint émérite au long de ces 30 dernières années.

Dans le plus grand secret, Gilles, depuis des mois nous avons préparé ces remerciements et tout naturellement, parce que c'est avec elle que l'aventure a vu le jour, j'invite Madame Jacqueline MORIN à s'approcher de toi pour accrocher la médaille d'honneur communale à ton revers.

”

Janvier

MERCREDI 22 JANVIER

Projet de vie réussi et journée émouvante pour Madame Annette Neidlinger (Lépinoux), qui au terme d'un parcours administratif sinueux, s'est vue remettre le certificat de Nationalité Française par Madame la Sous-Préfète.

SAMEDI 25 JANVIER

Seconde édition de la Sainte Barbe à Néré à l'occasion de laquelle les maires présents ont remis les diplômes ACCPRO et Chef agréé à Florent Poupelin, ACCPRO à Frédéric Letourneur et diplôme PPBE pour intervention divers prompt secours équipier VSAV à Brandon Caillaud.



Février

FÉVRIER

Positionnement d'une bâche défense incendie au village de la Fontaine.

On installe des pots de fleurs agrémentés d'arbustes devant le parvis de l'église.

Travail des différentes commissions pour préparer le budget 2025.

Vacances de février : les murs du stade et autres endroits sont tagués, les pancartes au plan d'eau sont arrachées et jetées à l'eau ou dans les ronces. Une plainte contre X a été déposée.

Les services administratifs sont dotés d'un écran interactif pour remplacer le vidéo projecteur. Plus de visibilité, moins de papier. Un nouvel outil interactif apprécié dès les premières réunions.

Début de l'élagage sur la commune.

MARDI 11 FÉVRIER

Réunion avec les associations afin de préparer l'année et d'échanger autour de leurs projets.



Mars



MARS

Suite de l'élagage suivi du broyage sur la totalité de la commune.

MERCREDI 5 MARS

Réunion FNACA suivie d'un goûter pour les anciens combattants ou les veuves.

Les agents techniques remblayent les chemins avec environ 4 tonnes de calcaire.

MERCREDI 19 MARS

Cette année lie la commune de Néré à l'association du Souvenir Français avec notamment la présence de son président, M. Jean-Paul Lanciani, en présence de M. Hubert Coupez, Maire de Beauvais sur Matha.



Fermeture provisoire de "l'Épicerie du coin". Recherche d'un repreneur grâce à une annonce en ligne sur SOS Villages My TFI effectuée par la Commune.

Réunion à la mairie de l'association des Aînés Ruraux pour une possible dissolution.

Travail de l'équipe municipale autour du budget et du futur Plan Local d'Urbanisme.



Avril

AVRIL

Installation traditionnelle des décorations de Pâques par nos ingénieurs agents techniques.

Néré devient lauréate du programme "Villages d'Avenir".

Fermeture définitive de "l'Épicerie du Coin" sans repreneur.

Lancement de l'appel d'offre pour la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Réunion publique pour les administrés avec l'assureur AXA afin d'obtenir des tarifs préférentiels.

L'APE les Culottes Courtes organise un "Vide Ta Chambre" à la Salle des Fêtes de Néré.



Avril



VENDREDI 18 AVRIL

Christophe Bouiller est né le 22 juin 1965 à Saint-Jean-d'Angély et s'est installé à son compte à Néré en juillet 1988.

Au-delà du commerçant tant apprécié, c'est l'homme que toute notre communauté pleure : l'époux, le père, le beau-père, le grand-père, le frère ou l'ami.

C'est un choc d'une grande violence qui nous plonge dans une profonde torpeur, le chagrin et le deuil.

Tu connaissais nos goûts, te réjouissais de nous préparer le meilleur morceau pour le petit dernier de la famille. Le fruit de ton travail régalaient toutes nos tables de fêtes.

Que d'épisodes, concernant nos cueillettes de champignons, nos enfants et nos petits enfants, avons-nous échangés ! Christophe, ta famille, tes amis et les Néréens te pleurent.

Peut-être ne l'a-t-on pas assez dit, "tu étais un pilier de notre vie locale".

Repose en paix.

Sylvie SABOUREAU.

Mai



MAI

Réalisation de travaux de voirie rue du Trésor.

Fête des voisins organisée par des administrés sous le préau de l'ancienne école.

Livraison du tracteur et de l'épareuse.

JEUDI 8 MAI

Commémoration suivie d'un apéritif chez Karine au bar des Trois Places.

Par décision de Madame la directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, la mention "Mort pour la France" a été attribuée à :

- L'enfant David Kaplan né le 13.02.1932 à Metz (Moselle) décédé le 15.02.1944 à Auschwitz (Pologne),
- L'enfant Frieda Kaplan née le 07.02.1930 à Metz (Moselle) décédée le 15.02.1944 à Auschwitz (Pologne),
- Monsieur Jacques Kaplan né le 18.02.1926 à Metz (Moselle) décédé le 15.02.1944 à Auschwitz (Pologne).

Leurs noms seront ajoutés sur la plaque du Monument aux Morts.

Dans le cadre de "Villages d'Avenir", premières séances de travail avec M. Laurent Salmon, chargé de projet à la Préfecture, portant sur les projets économiques de Néré.

Trois administrés sont désignés Jurés d'Assise par tirage au sort.

L'APE les Culottes Courtes organise sa 1ère soirée pizza sous la halle.



Juin

JUIN

Après délibération début 2024 votée à l'unanimité, la dépose de bitume et le terrassement lancent le début des travaux d'aménagement paysager dans l'ancienne cour d'école par l'entreprise Christophe Méhée. Tout au long de l'été, le cheminement en béton désactivé et la création de parterres devraient se poursuivre pour une livraison courant septembre.

Les élus explorent quatre pistes visant à doter Néré d'une épicerie. De la supérette connectée à l'épicerie participative en passant par une gérance libre, les idées se mettent en place pour assurer le maintien des services.

Les agents réalisent l'enrobé sur les voiries communales.

SAMEDI 14 JUIN

La kermesse de l'école de nos villages a battu son plein à Fontaine-Chalendray. Remercions l'équipe enseignante ainsi que l'APE les Culottes Courtes pour l'organisation du repas et des activités ludiques de l'après-midi.

Pendant ce temps à Lépinoux, se tenait le 1er festival de la Compagnie EPIKOI où la poésie gestuelle du tissu aérien se mêlait aux jeux de bois et autres groupes vocaux et musicaux. À refaire !

VENDREDI 20 JUIN

Feu de la St Jean annulé par arrêté préfectoral. Malgré différentes vicissitudes l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et notre DJ animateur local J-Animation Mixx n'ont pas démerité.



Juillet



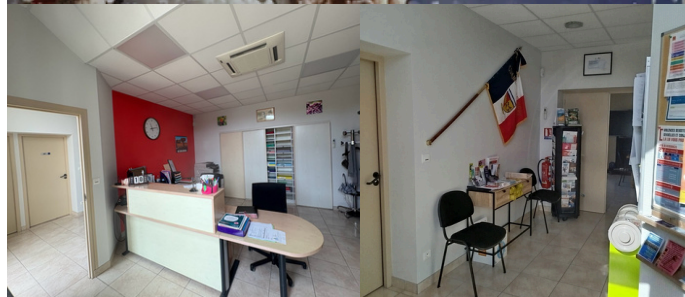
JEUDI 03 JUILLET

Arrivé à la direction de l'EHPAD, M. Pierre-Jean Menou prend ainsi sa double fonction dans les établissements de Néré et d'Aulnay.

DIMANCHE 13 JUILLET

Annulation du feu d'artifice par arrêté préfectoral. Soirée mousse maintenue organisée par la Mairie et animée par l'Amicale Néréenne et J-Animation MiXx.

MARDI 15 JUILLET



Début des travaux de réfection des peintures par un artisan local, M. Nicolas Prevost, dans l'entrée de la mairie, la salle des mariages, les toilettes, le bureau des adjoints, l'accueil et le secrétariat.



Les agents construisent et installent une cabane à livres et un banc aux couleurs acidulées sous le préau de l'ancienne école, à côté de l'agence postale et de la bibliothèque communales. Ce travail résulte à nouveau d'une belle créativité avec la transformation d'un abri bus initialement voué au rebus.

JEUDI 31 JUILLET



Signature de l'acte authentique de vente du bar restaurant Saint-Pierre par des acquéreurs dynamiques pleins d'idées et d'envies pour régaler nos papilles dans ce bel établissement.

Août



AOÛT

Les forains s'installent sur la place de la Mairie. Le 1er weekend d'août arrive la frairie annuelle où un large public d'amateurs festoient trois soirées durant.

Clôture des mariages estivaux où les élus ont eu le plaisir d'unir quatre couples.

Le secrétariat ferme quelques jours, laissant place au savoir-faire de Nicolas Prevost...

Septembre

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Il fallait créer un évènement afin d'honorer notre contrat 2025 avec la société de feux d'artifices.

Le rendez-vous a donc été pris pour se retrouver au pique-nique géant organisé au plan d'eau par la mairie. Une buvette a été tenue par la Boule Néréenne, proposant boissons et petite restauration.

Cette première partie de soirée animée par l'orchestre "Blue Child" a remporté un vif succès auprès d'un public amateur de Pop et Rock, venu apprécier un répertoire entraînant et joyeux.

Le feu d'artifice a quant à lui, clôturé une soirée de fin d'été divertissante et colorée.

De l'avis général : une franche réussite !

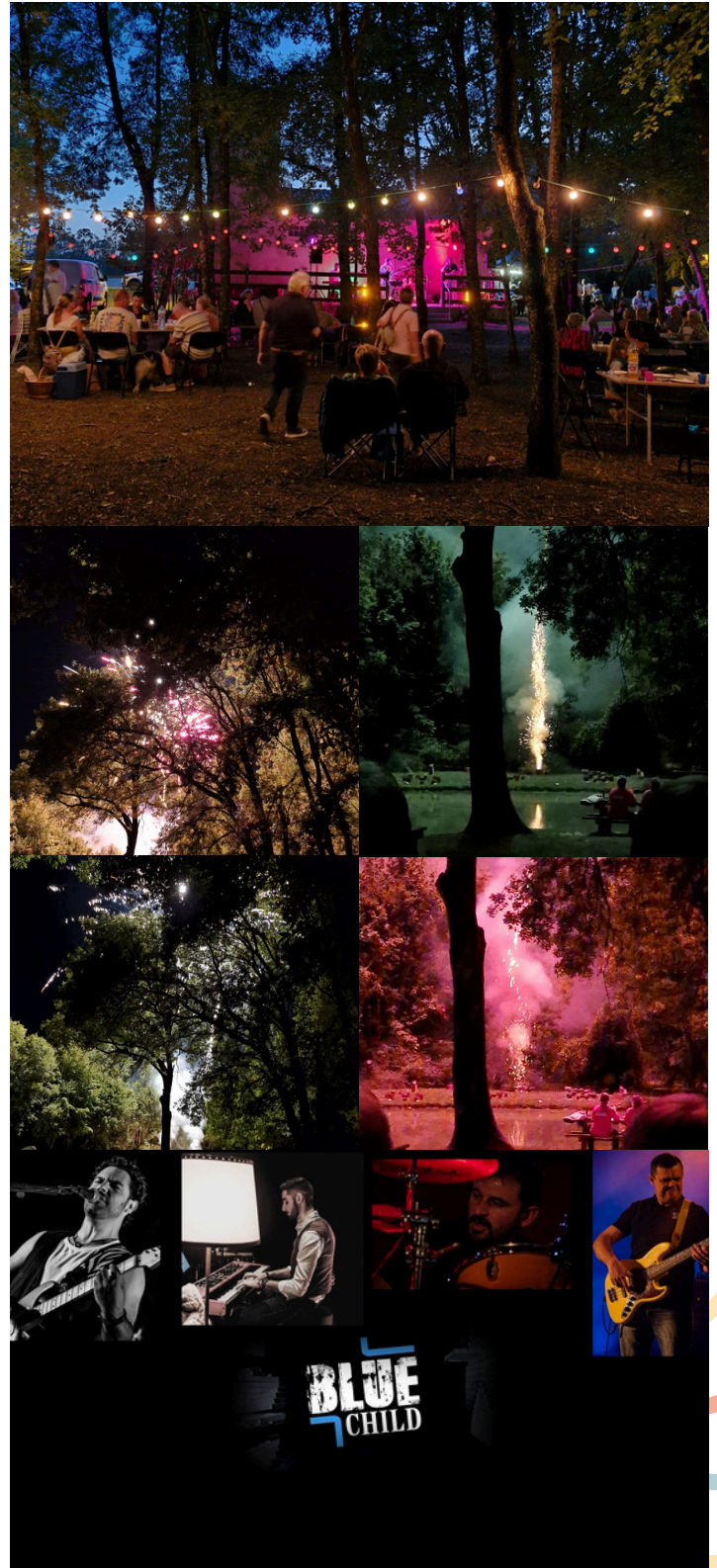
Nous vous en remercions.

NB : Le feu d'artifice a donné lieu cette année, à un contrôle programmé de la Préfecture et de la Gendarmerie.

Afin de préserver le site, notamment les arbres et autres végétaux, il est décidé de changer la catégorie du spectacle.

Plus de tableaux, un niveau de danger réduit et des règles de sécurité strictes.

À l'issu du contrôle nous avons obligation définitive de déplacer toute célébration pyrotechnique nouvelle au plan d'eau ! L'emplacement historique du stade étant devenu obsolète du fait de la proximité des habitations qui le jouxtent.



C'EST LA *Rentrée !*

Welcome Back To School!

C'est la rentrée des classes où
petits et grands reprennent le
chemin de l'école de nos villages
avec, à ce jour, 89 élèves !



En chiffres :

- Petite Section & Moyenne Section : 23
- Grand Section & Cours Préparatoire : 22
- CE1 & CE2 : 20
- CM1 & CM2 : 24

Octobre



OCTOBRE

Néré se pare de Rose comme chaque année dans le cadre de la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Signature d'un bail emphytéotique avec M. Jean-Jacques Michelet à Bois Merlet pour l'implantation d'une bâche incendie.

VENDREDI 3 OCTOBRE

Visite de l'atelier Cyclab où les élus ont été sensibilisés au devoir du tri sélectif et du recyclage.

Pose du nouveau bandeau signalétique de la Salle des Fêtes.

LUNDI 20 OCTOBRE

Signature de la convention "Village d'Avenir" portant sur la faisabilité d'une épicerie à Néré.

Octobre



Une figure de Néré nous a quittés. Néréens, Administrés des communes alentours, Anciens Combattants et Sapeurs-Pompiers Volontaires ont assisté la famille lors du dernier hommage à notre ami James décédé le 12 octobre.

James Michelet est né le 14 janvier 1938 à Romazières. Après ses études, il effectue son service militaire en Algérie, du 7 mars 1958 au 3 juin 1960. Il servira au 6ème régiment de marche des Spahis Marocains et parlera souvent de ses souvenirs de guerre à ses enfants. Titulaire de la médaille du combattant au titre de reconnaissance de la Nation et de la Commémorative d'Afrique du Nord, il en tirera deux récits.

À son retour, il rejoint son père à la tête d'une entreprise de négoce céréalière où il se passionne pour la conduite des camions. Plus tard, il tirera une grande fierté d'y avoir travaillé avec ses quatre enfants : Christine, Thierry, Christian et Murielle. Il était aussi grand-père puis arrière-grand-père présent et aimé.

Tour à tour Pompier, Elu et adjoint, il accède en 2003 à la présidence du comité FNACA de Néré. Toujours disponible, il donne beaucoup de son temps pour faire vivre l'association. Sa présence, nous était chère aux cérémonies commémoratives avec l'élégance qu'on lui reconnaît. Le flambeau de portedrapeau est d'ores et déjà fièrement transmis à son petit-fils, Antony.

Maintenant, notre devoir sera de poursuivre ton œuvre.

James, nous ne t'oublierons jamais.

À Mado, sa femme, ses enfants, sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

James, repose en paix.

Christian FOUCAUD et Sylvie SABOUREAU.

Novembre

NOVEMBRE

Une fois de plus, nos cimetières remarquablement entretenus par nos agents et fleuris par les familles, sont le cadre des retrouvailles annuelles autour de la mémoire des défunts.

DIMANCHE 02 NOVEMBRE

Ce fut un grand honneur pour les élus Néréens de mettre en exergue l'action portée par le Souvenir Français avec le concours de la FNACA dans les cimetières communaux dont le nôtre. Entretenir et distinguer les sépultures de nos aînés morts pour la France, propulsés dans une aventure inhumaine et sans retour, confère au Souvenir Français et à son président M. Lanciani notre soutien et notre volonté sincère à tout mettre en œuvre pour ne pas oublier et exercer notre devoir de transmission aux jeunes générations.

Saluons et remercions l'engagement sans faille des bénévoles, Messieurs Foucaud et Nickolson, animés par des valeurs de loyauté, de respect et de dévouement à assurer la sauvegarde et la dignité de la dernière demeure. Remercions les établissements Morin pour leur aide matérielle ainsi que Jeanne et Charlotte pour leur participation à déposer une rose sur chaque sépulture des douze soldats cités.

DIMANCHE 09 NOVEMBRE

Félicitations à l'APE les Culottes Courtes et au Club des Dentelles pour avoir réalisé de concert un marché de Noël rempli de créativité et de savoir-faire. Remercions les parents organisateurs, participants et vous tous, amateurs d'artisanat local.

MARDI 11 NOVEMBRE

Nous nous sommes retrouvés toutes générations confondues pour célébrer l'Armistice de 1918 avec une très belle affluence, par des conditions météorologiques idéales.



Novembre



MARDI 11 NOVEMBRE (suite)

Les anciens combattants, les épouses des disparus, le Centre de secours représenté par sept sapeurs-pompiers volontaires dont trois nouvelles recrues, les porte-drapeaux civils, anciens militaires appelés du contingent, vous : Administrés Français, Britanniques et de diverses nationalités, les élus et puis... Les écoliers et collégiens venus en nombre.



Une réelle communion où les adultes responsables de transmettre le devoir de mémoire s'émeuvent à l'écoute des textes tirés des Mémoires de poilus, lus par les enfants. Quand ces mêmes enfants se joignent à la bande son pour entonner la Marseillaise.

Merci à tous les parents d'avoir accompagné, encouragé et facilité cette belle cérémonie. Traditionnellement c'est par le verre de l'amitié que nous l'avons clôturée.



VENDREDI 14 NOVEMBRE

Dans le cadre du projet de refonte du Plan Local d'Urbanisme qui traduira un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour notre commune et alors que sa révision générale se fait tous les 10 ans s'est tenue en mairie la première réunion PLU Zones Humides en présences des agriculteurs, des administrés, du Symbo et du prestataire Hydro Concept réalisant l'inventaire.



SAMEDI 15 NOVEMBRE

Une trentaine d'amateurs de jeux de sociétés ce sont retrouvés salle des Dentelles répondant ainsi à la 1ère session de jeux de société organisée par la Compagnie EPIKOL avec comme toujours une entrée au prix libre.



LUNDI 17 NOVEMBRE

Rénovation de la croix de Saint-André dans le clocher par les établissements Barbe.

PLU - Zones Humides



« 2026 : L'année de recensement des Zones Humides »

Depuis plus de 25 ans, Hydro Concept travaille sur les milieux aquatiques et les zones humides afin de fournir des solutions aux maîtres d'ouvrages responsables de la gestion de l'eau : diagnostics, bilans, propositions d'actions, études faune-flore, indicateurs de suivi, dossiers réglementaires.

Hydro Concept réunit 22 salariés répartis sur 5 pôles :

- Pôle hydro-morphologie (étude de rivière, suivi morphologique...),
- Pôle zone humide (réalisation d'inventaires, étude faune/flore...),
- Pôle ouvrage (étude continuité écologique, plan d'eau, ...),
- Pôle hydraulique (dimensionnement hydraulique, inondation, ...)
- Pôle hydrobiologie (réalisation de prélèvement, IPR, IBGN, I2M2, IBD, IBMR, DMB...)



Cette évolution du statut permet de maintenir l'héritage technique et le savoir-faire des salariés acquis au cours des 20 dernières années depuis la création du bureau d'études jusqu'à sa transmission récente à ses salariés.

Faire valoir ces compétences dans le souci de contribuer à la préservation de ces milieux et de la ressource reste notre objectif pour les années à venir.



Les zones humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elles présentent un intérêt majeur pour la gestion de l'eau à l'échelle d'un territoire. Elles contribuent à la fois à améliorer la qualité de l'eau (zones naturelles d'épuration et de captage des polluants) mais aussi à réguler la quantité d'eau (zones naturelles d'expansion des crues et de soutien d'étiage en période estivale). Elles présentent également une grande richesse biologique et contribuent au maintien de certaines activités socio-économiques (agriculture, chasse, pêche, etc.).

La raréfaction des zones humides au niveau local et national motive leur préservation. Leur prise en compte dans l'aménagement du territoire est une obligation réglementaire depuis 2006. Cette donnée est également précieuse pour la gestion de la ressource en eau. Enfin, cette connaissance permet d'adapter les documents d'urbanisme. Or pour les prendre en compte, il faut les connaître.

C'est dans ce cadre que la commune se lance dans un recensement des zones humides sur son territoire. Cette mission a été confiée au bureau d'étude Hydro Concept qui interviendra pour des relevés de terrain au mois de février 2026 (les dates précises seront fournies à la commune et disponibles en mairie). Les opérateurs devront à cette occasion expertiser des parcelles pré-identifiées comme zone humide potentielle en effectuant des carottages à l'aide d'une tarière à main ou en étudiant la végétation. Les résultats seront ensuite soumis à une consultation en mairie au printemps 2026.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ACCA



“La Diane Néréenne”



THIERRY BOEUF, LE PRÉSIDENT :

Une nouvelle année se termine et c'est le moment de faire le bilan.

Comme tous les ans au mois de mars, nous avons organisé notre concours de chiens courants qui cette année ne fut pas la réussite espérée. Au mois de juillet, notre concours de pétanque s'est tenu sous un temps maussade. Je remercie d'ailleurs les participants qui se sont déplacés malgré le mauvais temps. Hélas, le concours non plus n'a pas eu le succès des autres années.

Cette année, comme beaucoup de communes avoisinantes, avec la collaboration de la Fédération nous avons signé un contrat "Gestion des Faisans de Mandchourie" sur trois ans renouvelables. Deux cent faisans furent lâchés sur le territoire de la commune et le tir du faisan commun sera bien sûr interdit en période de chasse. Espérant que ce soit une réussite. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont mis de l'eau à volonté aux faisans, gibiers et oiseaux pendant l'été, surtout avec les fortes chaleurs que nous avons connues. Nous y sommes retournés souvent. En particulier, merci à toi, Bernard, qui es non chasseur.

Je remercie ceux qui ont participé à la pose des clôtures pour les sangliers et ainsi œuvré pour la protection des cultures de nos agriculteurs. Vous avez grandement participé à la remise en état de nos réserves. Je me joins au Conseil d'Administration pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers



ADJUDANT FLORENT POUPELIN, LE PRÉSIDENT :

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de s'achever a été une réussite. Et cela grâce à vous, à votre générosité ainsi qu'à l'implication des membres actifs et retraités. J'espère que vous serez encore plus nombreux à participer aux prochaines manifestations.

Si notre amicale se porte si bien, c'est grâce à la bonne gestion de nos deux trésoriers, mais aussi à l'engagement sans faille de tous les membres de notre association. J'ai pleinement conscience de la chance que nous avons de pouvoir compter sur des personnes qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts tout au long de l'année. Leur dévouement permet de renforcer les liens d'amitié et de convivialité entre les générations, tout en maintenant un véritable esprit d'équipe, indispensable à la vie d'un centre de secours tel que le nôtre.

Mais notre Amicale ne serait pas ce qu'elle est sans vos dons, notamment lors de la distribution du traditionnel calendrier. Ces contributions sont essentielles à notre fonctionnement.

C'est pourquoi, au nom de l'ensemble des membres du centre de secours, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre soutien et la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Avec toute ma considération.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Amicale Néréenne



ANTONY FORESTIER, LE PRÉSIDENT :

Notre frairie 2025 et la soirée du 13 juillet resteront dans les mémoires comme très festives, placées sous le signe de la convivialité et du partage. Petits et grands se sont retrouvés pour profiter ensemble de moments chaleureux, dans une ambiance joyeuse et animée.

Un immense merci aux bénévoles pour leur temps, leur énergie et leur bonne humeur, mais aussi aux entreprises locales pour leur précieux soutien. Sans vous, rien ne serait possible.

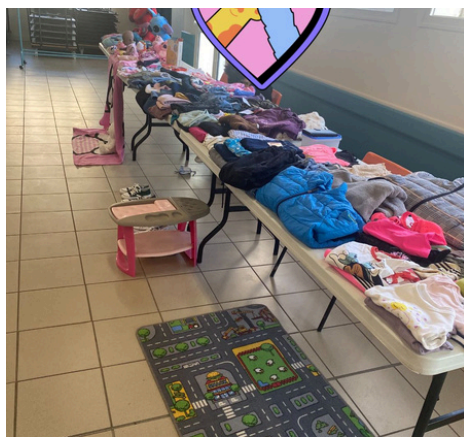
Également, un grand merci à vous tous, habitants et visiteurs, pour vos sourires, votre chaleur et votre enthousiasme tout au long de la frairie. C'est grâce à vous que cette tradition continue de vivre et que chaque année, la frairie est un si beau moment de fête et de convivialité.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de joie et de surprises !

En attendant, nous vous souhaitons une très belle année 2026 de la part de toute l'Amicale Néréenne !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

APE Les Culottes Courtes



EMILIE LETOURNEUR, LA PRÉSIDENTE :

L'APE de Néré avait été mise en sommeil en 2023-2024, faute de repreneurs. Pour l'année 2024-2025, une nouvelle équipe s'est constituée, avec des membres motivés afin de relancer l'association.

L'année a été un peu compliquée, mais nous avons tout de même organisé plusieurs actions : la bourse aux jouets et aux vêtements du 6 avril (qui sera renouvelée cette année) ainsi que plusieurs ventes de pizzas. À chaque fois, les Néréens ont répondu présents, ce qui nous a beaucoup encouragés !

Grâce aux actions de l'APE de l'année dernière, chaque élève de CM2 a pu quitter l'école avec un dictionnaire d'anglais pour son entrée en 6ème, et l'ensemble des élèves de l'école a reçu un agenda commun, le même pour tous, afin de créer une unité.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Néréens pour leur soutien, ainsi que les maires des communes alentours, dont Madame le Maire de Néré, pour leurs aides financières et matérielles précieuses.

Cette nouvelle année démarre avec une équipe toujours soudée, renforcée par de nouveaux membres. Nous sommes motivés pour poursuivre les actions de l'APE, afin de récolter des fonds qui permettront aux enfants de l'école de Néré de bénéficier de voyages, de nouveaux matériels et de beaux projets.

L'APE les culottes courtes.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

A.S.N



PHILIPPE MERCIER, LE PRÉSIDENT :

En cette nouvelle année, le club de football ASN, fort de plus de 50 ans d'existence, poursuit son engagement pour permettre à tous les passionnés de pratiquer ce sport.

Avec 18 joueurs en 4ème division district ainsi qu'une douzaine de dirigeants et d'actifs, le club reste dynamique grâce à ses compétitions et à ses nombreuses manifestations (loto, concours de belote, tournoi sixte...).

Tout au long de la saison, joueurs et supporters se retrouvent, à domicile comme à l'extérieur créant ainsi une animation dans notre bourg. Pour que cela perdure, il serait bon que quelques jeunes viennent nous rejoindre, nous manquons d'effectifs. Vous pouvez venir découvrir notre passion lors des entraînements sans engagement de votre part, si ce sport peut vous convenir nous vous donnons rendez-vous le vendredi soir à 19h en général.

Merci à tous les bénévoles et fidèles supporters, sans qui rien ne serait possible.

Le club ASN vous souhaite une joyeuse année 2026 et vous adresse ses meilleurs vœux.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Boule Néréenne



DOMINIQUE MORIN, LE PRÉSIDENT :

Une saison qui se termine avec plusieurs manifestations telles que :

- concours de belote
- Repas cassoulet
- concours de pétanque
- Repas "cochonnets à la broche"

Merci à tous nos bénévoles de la pétanque en remerciant la mairie pour la soirée du 6 septembre pour le feu d'artifice et où la Boule Néréenne a tenu la buvette et préparé la petite restauration !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Clé des Chants



DANIELLE PIZON-ROLLAND, LA PRÉSIDENTE :

Notre groupe vocal de la Clé des Chants réunit depuis de nombreuses années déjà des choristes afin de produire des concerts et contribuer ainsi à la vie sociale et culturelle de notre commune. Mais aussi de répondre à la demande de diverses institutions et associations pour chanter à l'occasion de fêtes, d'inaugurations ou autres manifestations culturelles et caritatives. Habituellement, les chanteurs de la Clé des Chants se retrouvaient régulièrement dans la salle des fêtes de Néré le mercredi après midi à partir de 17h00 pour répéter avec Mme Jan Widger.

Exceptionnellement en 2025, pour des raisons personnelles et professionnelles, Jan Widger, notre directrice artistique et professeur de chant, n'a pas été en mesure d'assurer les répétitions suspendues, faute d'un nombre suffisant de choristes. La garantie de réussite d'un spectacle dépend avant tout du nombre de chanteurs et de chanteuses pouvant s'appuyer sur un chef de chœur.

Afin de relancer l'activité de la Clé des Chants, il est indispensable, en priorité, de reconstituer notre groupe vocal. Aussi, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui ont envie de chanter, d'apporter des idées nouvelles et de contribuer à l'élaboration d'un futur spectacle.

Vous pouvez joindre la présidente par téléphone aux numéros suivants :
06 09 49 40 45 ou 05 46 58 75 45.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Dentelles



BRIGITTE BRIET, LA PRÉSIDENTE :

Les cours de dentelle sont donnés les lundis et mardis de 14h00 à 17h00.

Pour plus d'informations et rejoindre l'équipe, vous pouvez joindre la présidente à ce numéro :
06.98.81.22.99

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'Envol des Mots



Horaires d'ouverture	
Mardi	10h-12h
Mercredi	10h-12h 15h-17h
Vendredi	10h-12h
Samedi	10h-12h



MYRIAM LERAY, LA PRÉSIDENTE :

2025 nous laissera le souvenir d'une année plus calme que les précédentes, mais émue du départ de Virginie et Monique et de l'arrivée de Marie-Jeanne, venue soutenir l'équipe pour les permanences, les rendez-vous mensuels à l'Ehpad, et les visites de l'école maternelle. La bibliothèque vous propose des livres (romans, policiers, gros caractères, albums, S-F...), BD, DVD, CD, livres audio avec le soutien de la Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime, de quoi s'évader, voyager, apprendre et rêver.

L'équipe continue de se réunir pour mettre en avant des ouvrages « nouveautés » et « coups de cœur », pour décorer la bibliothèque au rythme des saisons, et depuis quelques mois pour réassortir la cabane à livres, et propose un coin cosy canapé propice à la lecture et au papotage.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année 2025 et espérons que 2026 perpétue les rencontres avec les résidents de l'EHPAD, les enfants de notre école et nos lecteurs.

Venez nous rendre visite !

Les bénévoles de l'Envol de Mots : Brigitte, Jocelyne, Nathalie, Marie-Jeanne et Myriam.

Abonnement à la bibliothèque gratuit. Facebook : Bibliothèque de Néré (Envol Des Mots)

Site de la bibliothèque départementale de Saintes : <https://md17.charente-maritime.fr/>

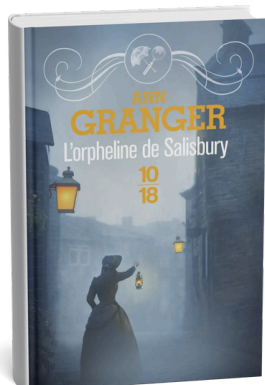
La bibliothèque départementale de Saintes (MD17) propose également des ressources en ligne gratuites (écoute de musique, magazines, journaux...) accessibles à nos usagers abonnés, il vous suffit de vous inscrire sur leur site internet et préciser que vous êtes abonnés à la bibliothèque de Néré.



La sélection 2025



des bénévoles :



LE CHOIX DE JOCELYNE

"Enquête au tréfond d'une Angleterre victorienne puritaine et corsetée."



LE CHOIX DE JOCELYNE

"Suivons le commissaire Montalbano qui tente d'élucider un meurtre. Déroutant et inhabituel."



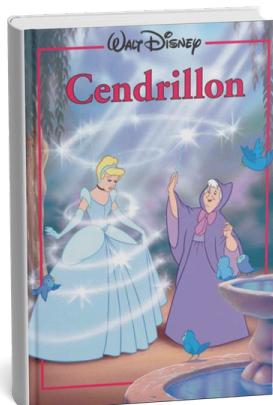
LE CHOIX DE MYRIAM

"La maladie et la fin de vie abordées avec douceur et gourmandise. On n'aurait presque plus peur de mourir."



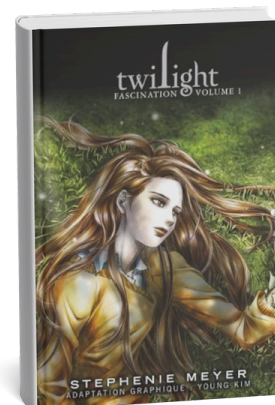
LE CHOIX DE MYRIAM

"Et Un Noël mi-figue mi-praline de Carène Ponte. Un Noël, deux versions, celle des ados, celle des parents. La volonté de vouloir réunir !"



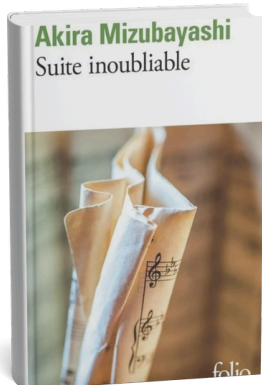
LE CHOIX DE MARIE-JEANNE

"une belle histoire du prince charmant et de la jolie Cendrillon pour les enfants."



LE CHOIX DE MARIE-JEANNE

"La saga transposée en images par Young Kim."



LE CHOIX DE NATHALIE

"Une histoire rare et intense sur la passion pour la musique. Comme un bon film."



LE CHOIX DE NATHALIE

"Une quête qui réconcilie avec la vie aux dessins colorés, simples et éloquents."



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

FNACA



CHRISTIAN FOUCAUD, LE PRÉSIDENT :

19 Mars 1962 signe la fin des hostilités en Algérie.

Plus de 60 ans après, les anciens combattants se souviennent et rendent hommage aux sacrifices de ces héros. La FNACA de Néré ne compte plus que 25 membres. Suite au décès de son président en fonction : M. James Michelet, les membres du Comité se sont réunis le 7 novembre afin d'élire leur nouveau président. En l'occurrence, M. Christian Foucaud.

Cette année la FNACA a apporté son soutien au Souvenir Français de Matha, avec notamment la remise en état de deux sépultures au cimetière de Néré, afin d'honorer nos soldats morts pour la France 1914/1918 et 1939/1945.

Le comité remercie la commune pour son soutien.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Instan'Danse



AUDREY COUESNON, LA PRÉSIDENTE :

Depuis novembre 2024, je vous accueille, toujours plus nombreuses, à la salle des fêtes de Néré tous les lundis à 19h pour un cours de Zumba endiablé.

Qu'importe votre niveau, le plus important est de venir bouger, s'amuser, se vider la tête au rythme de la salsa, du merengue, de la cumbia, du reggaeton, et d'autres.

Merci à mes adhérentes d'avoir cru en moi lors de mes premiers cours et d'être encore présentes pour cette nouvelle année. Grâce à vous, j'ai pu ouvrir un deuxième cours dans une autre commune.

Merci également à la mairie de Néré pour le prêt de la salle.

Alors si ça vous dit de venir vous déhancher avec nous, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pouvez suivre ma page Facebook Instan'danse. Pour plus d'informations, contactez moi au 06 61 34 53 19.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Restos du Coeur



JACQUELINE DENEUVE :

Lancement de la 41ème campagne des Restos du Coeur.

“Aux Restos, on vous accueille sans idéologie, discours ou baratin...”

Cette année, les Restos du Coeur ont fêté leurs 40 ans. Plus que jamais, l'association créée par Coluche a besoin de vous alors que va débuter ce mois de novembre, la 41ème campagne.

À Néré, ce sont plus de 100 familles qui bénéficient d'une aide alimentaire, les besoins se font de plus en plus nombreux.

Envie de devenir bénévoles des Restos du Coeur pour aider les plus démunis ? Vous avez quelques heures de votre temps à donner ? Alors n'hésitez pas, la porte est ouverte à tous !

Venez comme vous êtes, nous vous accueillerons toujours avec le sourire.

Vous pouvez bénéficier d'une journée découverte au Centre des Restos du Coeur de Néré. Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 8h à 12h et le jeudi de 9h à 12h30.

À vos agendas !

Le vendredi 20 mars 2026 à Néré, la Compagnie Clair de Lune vous invite à un spectacle de Théâtre solidaire au profit des Restos du Coeur de la Charente-Maritime. L'intégralité de la recette sera reversée à l'association.

On compte sur vous ! Venez nombreux !

CENTRE DE DISTRIBUTION DE NÉRÉ : 15 rue des Écoles - 17510 Néré - 09.83.27.60.85 - ad17.nere@restosducoeur.org

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Roses Blanches



CLAUDE BARON, LE PRÉSIDENT :

L'association " LES ROSES BLANCHES" a pour objectif d'organiser et financer les activités de loisirs pour les résidents(tes) de l'EHPAD de Néré et ce, en collaboration avec l'équipe animation de l'EHPAD.

L'année 2025 a été riche en animations : après-midi musicaux, marché de Noël avec plus de 10 exposants (venez nombreux le 6 décembre de 14h00 à 17h00 à notre marché de Noël 2025), cadeaux de Noël pour chaque résident, participation à la création du poulailler par l'achat de 5 poules, achat de fournitures pour les activités manuelles.

Le programme de l'année 2026 est en cours d'élaboration avec la nouvelle direction et le service animation.

Merci à la municipalité de Néré pour son soutien via la subvention annuelle.

Un compte Facebook vous permet de suivre, voire participer, aux activités de L'EHPAD et créer un lien avec les familles de résidents.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Short Mats - Bowling Club



MALCOLM SPEIRS, LE PRÉSIDENT :

Après plusieurs années fructueuses et agréables, nous avons dû mettre fin à notre petite association. En raison de leur âge et de leur état de santé, plusieurs de nos membres n'étaient plus en mesure de jouer : des problèmes de santé, notamment des prothèses de hanche et d'autres problèmes au niveau du dos et des chevilles, les empêchaient de continuer.

Nous avons réussi à trouver un autre groupe de Britanniques enthousiastes et en bien meilleure forme physique, et nous leur avons vendu tout notre équipement.

Ce fut un plaisir pendant tout ce temps, mais il est maintenant temps de passer à autre chose.

Nous adressons nos remerciements à Madame le Maire et au Conseil Municipal pour leur aide et leur soutien.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Sport pour tous



STÉPHANE GOUILLART, L'ANIMATEUR :

Le programme PIED (prévention des chutes) a été lancé sur Néré fin d'année 2024.

Tous les jeudis après-midi, pendant 1h30, les participants ont pu se rencontrer, échanger dans une bonne ambiance de travail. Nous avons pu renforcer nos muscles, notre équilibre, nos sens et notre vision pour améliorer notre posture et notre forme.

Échanger sur nos difficultés, nos progrès dans une belle convivialité. Beaucoup de rires avec des jeux également et quelques goûters.

Bref du travail et surtout le plaisir d'être ensemble.

Chaleureusement, Stéphane Guillard,

Animateur Sport Santé Bien être Fédération Sports pour tous

Tél : 0663413646



PERMANENCE DR PETREA

- Lundi : 14h30 – 18h00
- Mardi : 09h15 – 12h15 et 14h30 – 18h00
- Vendredi : 14h30 – 18h00



FOODTRUCKS

- Mardi soir : LA GOURMANDE (pizzas)
- Mercredi 14h30 : GK BIEN MANGER (charcuterie artisanale)
- Mercredi soir : LA BARAQUE À FRITES (burgers)
- Vendredi matin : MARCHÉ
- Vendredi soir : L'ESCALE GOURMANDE (pizzas-burgers...)
- Dimanche 16h30 : JG PIZZA (pizzas au feu de bois)

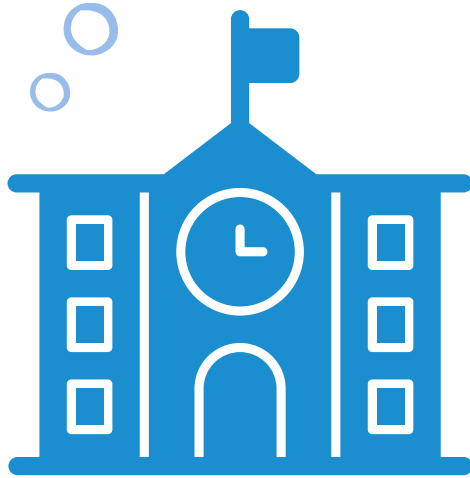


NOUVEAUX ARRIVANTS

La commune de Néré vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter à la Mairie (les lundis, mercredis et vendredis).



Brèves Néréennes



PLUVIOMÉTRIE

En 2024-2025, il est tombé 910 millimètres.

RECENSEMENT

En 2026, vos agents recenseurs sont : Géraldine FAJOUX et Patrick FAJOUX.



URBANISME



Nombre de dossiers déposés en 2025 :

- Certificats d'urbanisme > 49
- Déclarations préalables > 37
- Permis de construire > 5
- Permis de démolir > 1

Toute modification extérieure sur votre bien se doit d'être déclarée en mairie sous peine de sanction financière.

VIE PRATIQUE



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvie SABOUREAU,
Le maire

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026
sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Nouveau !

Dès maintenant, demandez votre Pass pour accéder aux déchetteries.

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **je me connecte sur cyclad.org** ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Toutes les informations
et demande de Pass sur
cyclad.org ou en scannant
le QR Code ci-contre.



*Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**.*

Une question ?

🔗 cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66
✉ monpass@cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



VIE PRATIQUE

VOUS ÊTES EN DANGER

appelez le

17

POLICE / GENDARMERIE

112

DEPUIS UN PORTABLE

ou composez le

114

POUR LES PERSONNES SOURDES
MALENTENDANTES ET MUETTES

Vous avez besoin de soins

18

SAPEURS-POMPIERS

15

URGENCES MÉDICALES

Pour consulter et constater

À L'HÔPITAL / CHEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT



Appel gratuit et anonyme

7J/7 24H/24

VIE PRACTIQUE



Qu'est-ce que la DECI ?

■ UN ENJEU POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE

L'approvisionnement en eau est l'élément primordial dans la défense contre l'incendie. La "permanence de l'eau" (non rupture du débit d'eau) lors d'une opération d'extinction augmente considérablement son efficacité et la sécurité des sapeurs-pompiers pendant la lutte.

La DECI a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens du SDIS 17, par l'intermédiaire d'aménagements pérennes.

L'efficacité des opérations de lutte contre l'incendie dépend à la fois de la connaissance des risques et des ressources en eau disponibles.

Les sapeurs-pompiers doivent en effet pouvoir disposer de moyens en eau en tout temps, en tous lieux, avec un débit en continu. Les ressources en eau s'adaptent à l'évolution des communes et des risques.

■ UN CADRE LÉGAL DE 3 NIVEAUX

National - Arrêté interministériel n°NOR INTE 15 22 20 0A du 15 décembre 2015.

Départemental - Arrêté préfectoral N° 23-084 révisé le 16 mai 2023.

Communal - Le SDIS 17 conseille d'établir un arrêté communal ou intercommunal portant le Schéma Communal ou Intercommunal de la DECI (SCDECI ou SICDECI).



Le Règlement départemental DECI est la clef de voûte de la nouvelle organisation de la DECI.



Le règlement est élaboré sur une base nationale et est ensuite adapté aux contraintes et spécificités locales.

En 2023 le règlement de la DECI a évolué sur plusieurs points.

UNE DÉFINITION DE L'HABITAT ISOLÉ PLUS FACILITANTE

- Un habitat isolé est défini à 400 m de toute autre habitation (au lieu de 800 m en 2017).
- Les habitations isolées de moins de 150 m² sont dispensées de DECI (contre 100 m² en 2017).
- La construction d'un habitat est tolérée jusqu'à 500 m d'un point d'eau incendie (PEI) (au lieu de 400 m en 2017).

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PEI OPÉRATIONNELS

- Pour un habitat isolé en milieu rural ou d'un étage de moins de 250 m² dans les quartiers, hameaux et lotissements, Le débit de référence peut passer de 60m³/h à 30m³/h
- Le SDIS 17 propose l'intégration de l'ensemble des points d'eau pouvant être utilisés (forages agricoles, points d'eau artificiels et naturels, piscines ...).

Ces mesures permettent d'augmenter le nombre de points d'eau incendie (poteaux d'incendie ou autres) en lieu et place de citernes souples.



Quels sont les principaux enjeux de la DECI ?



La défense du territoire

La Défense Extérieure Contre l'Incendie, au même titre que le bon entretien des voies d'accès et le débroussaillage fait partie du concept de la défendabilité du territoire.

Le respect de ces critères augmente les chances d'une extinction rapide d'un incendie et diminue l'impact du sinistre sur les habitations.



La préservation des ressources en eau

L'emploi de l'eau est normé (débit, quantité...).

La DECI tend à limiter l'utilisation de l'eau potable en priviliégiant des ressources naturelles non épuisables.



Le risque juridique

La Défense Extérieure Contre l'Incendie relève du pouvoir de police administrative spéciale du maire. En cas de manquement, par défaut d'organisation ou d'entretien, les responsabilités administratives, pénales et civiles du maire peuvent être engagées. Voici quelques exemples :

• CAA Douai, 2^{ème} chambre, 28/08/23

Mise en cause d'une commune à la suite d'une insuffisance de débit et de ressources malgré les mises en garde du SDIS et un non-référencement d'un PEI naturel potentiel.

• CAA Nancy, 3^{ème} chambre, 06/06/23

Condamnation d'une commune suite au manquement de signalisation au SDIS et à la non-suppression des PEI portant des anomalies.

• CAA Bordeaux, 3^{ème} chambre, 26/03/24

Condamnation d'une commune pour une insuffisance de débit d'eau et le non-recensement d'un PEI artificiel.

VIE PRATIQUE



Quels sont Les rôles et les obligations ?

Les Élus



Le rôle du maire

Il est le détenteur du pouvoir de police administrative spéciale de la DECI (Art L.22213 du CGCT).

Il doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre (Art L.2225-1,2 et 3 du CGCT).



La nouvelle réglementation de la DECI autorise le transfert de la compétence à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Les missions du maire

LA GESTION

- Veiller à la signalisation et à l'entretien des P.E.I existants.
- Maintenir les PEI opérationnels et informer le SDIS en cas d'indisponibilité.
- Créer de nouveaux PEI si besoin.

LA MAINTENANCE

- Réaliser le contrôle fonctionnel des PEI tous les 2 ans maxi.
- Réaliser le contrôle de débit et la pression d'eau tous les 9 ans maxi ou après des travaux sur le réseau d'eau.

LA RÉDACTION

- Élaborer un arrêté communal ou intercommunal de DECI.
- Rédiger les conventions avec des propriétaires de PEI privés.
- Rédiger le schéma communal DECI (SCDECI).



La DECI est la réponse à une obligation réglementaire. En cas de non mise en conformité, d'accident ou d'incendie, la responsabilité pénale du maire peut être engagée.

Quelles sont les actions à mener ?

- 1 **C** Faire l'inventaire des Points d'Eau Incendie
- 2 **F**ixer par **arrêté communal** ou intercommunal le schéma communal DECI.
- 3 **E**ffectuer la **mise à jour** ou la mise en place du schéma communal DECI.

Le SDIS 17



Le rôle du SDIS 17

Le SDIS est le conseiller technique des élus et le référent de la DECI.

Les sapeurs-pompiers sont les utilisateurs exclusifs des PEI.

Les missions du SDIS 17

LA GESTION DES PEI

- Gérer la base de données départementale des PEI, la numérotation et la cartographie.
- Évaluer les besoins en eau et les risques.

LA RECONNAISSANCE OPÉRATIONNELLE

- Effectuer la reconnaissance opérationnelle pour s'assurer de la bonne alimentation en eau, l'accessibilité, l'emplacement sur la cartographie, tous les 2 ans.

LE CONSEIL

- Accompagner le service public, le maire ou l'EPCI dans l'exercice de leurs compétences DECI.

Classification du risque

Les risques sont évalués en fonction du type d'habitation ou du bâtiment, permettant de calculer la quantité et le débit d'eau nécessaire pour l'extinction.

RISQUE COURANT > FAIBLE Risque de propagation faible
Exemple : Maison isolée

RISQUE COURANT > ORDINAIRE Risque de propagation moyen
Exemple : Lotissements, zones d'habitation regroupées...

RISQUE COURANT > IMPORTANT Risque de propagation fort
Exemple : Centres-villes, agglomérations, zones mixtes (habitations et artisanales)...

RISQUE > PARTICULIER Enjeux et conséquences très importants
Exemple : ERP, sites industriels, exploitations agricoles, immeubles à grande hauteur...

LE DIFFÉRENTS TYPES DE POINTS D'EAU INCENDIE (PEI)

Les PEI normalisés



Poteaux incendie



Citernes souples



Bouches incendie



Citernes enterrées ...



Lacs, étangs, cours d'eau ...



Forages agricoles

Les PEI non-normalisés

VIE PRATIQUE



**France
Services**



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE

**À LA PERMANENCE
FRANCE SERVICES À NÉRÉ !**



Mairie - 7 avenue de la Mairie
17510 Néré



05 46 58 63 63 / 06 10 87 15 94

franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



Nous vous accueillons et accompagnons :

Chaque vendredi : 9h - 12h30



VIE PRATIQUE



Les actualités du site Natura 2000 de la Plaine de Néré à Bresdon

Natura 2000 au service des oiseaux de nos plaines

Natura 2000 est un réseau européen de sites terrestres et marins pour la préservation des milieux naturels et des espèces animales et végétales remarquables.

L'objectif principal du site Natura 2000 de la plaine de Néré à Bresdon est d'assurer le maintien et le bon état de conservation des populations d'outarde canepetière, d'œdicnème criard, de busard cendré, de busard Saint-Martin et de busard des roseaux. Ces oiseaux sont des espèces rares à l'échelle nationale et européenne. Ils nichent au sol dans les parcelles agricoles. La mise en place de jachères et les actions de protection des nichées menées avec les agriculteurs les aident donc à se reproduire et à s'alimenter.

De plus, la prise en compte de la présence de ces oiseaux dans le cadre des projets d'aménagement du territoire (lotissement, hangar agricole, routes...) participe à leur sauvegarde. Ce très vaste site couvre un territoire de 9 261 ha, réparti sur 11 communes à partir Néré/Loir-sur-Nie jusqu'à Bresdon, à la limite départementale avec la Charente.

L'animatrice Natura 2000, Camille Fagot, salariée de la LPO, accompagne les porteurs de projets dans la prise en compte de la biodiversité et dans la recherche de variantes aux projets qui présenteraient des incidences notables. Nous invitons les habitants, entreprises et agriculteurs à nous contacter le plus en amont possible de leur projet :

Camille FAGOT

Animatrice Natura 2000 de la plaine de Néré à Bresdon

LPO Poitou-Charentes

camille.fagot@lpo.fr / 06 34 20 50 74

Les agriculteurs du territoire se forment sur les oiseaux de plaine

Dans le cadre de leur engagement dans les Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) en faveur des oiseaux de plaines en 2023, des agriculteurs de la plaine de Néré à Bresdon ont suivi une journée de formation le 24 ou 28 mai 2024 ou encore le 2 octobre

2024. Lors de ces journées, près de vingt agriculteurs ont eu un rappel du cahier des charges des mesures, et des modalités à respecter. Ils ont été formés sur la protection de nichées d'oiseaux de plaine du territoire, et sur les moyens d'aller plus loin dans leurs pratiques agricoles favorables à la biodiversité (jachères, bandes enherbées...).

Cela fut l'occasion également, d'aller sur le terrain observer des espèces protégées encore présentes à cette période, comme l'œdicnème criard et l'outarde canepetière, et de parler d'entretien sur les parcelles engagées en MAEC. Des journées appréciées globalement par les participants et riches en échanges.



© C. Fagot

Photo : Formation MAEC du 2/10/2024 à Aulnay

Aidons nos agriculteurs !

Les prairies, jachères et bandes enherbées mises en place grâce aux MAEC par les agriculteurs restent des parcelles privées et non des terrains abandonnés. Il est nécessaire de ne pas en faire un lieu de balade quotidienne de votre chien ou de pratiques de loisirs comme le motocross. Ces espaces sont gérés pour des espèces protégées et les agriculteurs ont pris des engagements, devant être respectés par tous pour qu'ils n'en subissent pas de conséquences.

La protection de nichées de Néré à Bresdon

À la recherche des œdicnèmes criards...

L'œdicnème criard, aussi surnommé le courlis de terre, est un oiseau d'origine steppique. Son plumage, très mimétique avec son environnement, lui permet de se camoufler des prédateurs. Cette espèce se reproduit

VIE PRATIQUE

entre mars et septembre, sur les plaines céréalières où elle pond ces œufs à même le sol. Elle affectionne les sols nus et caillouteux des parcelles de vignes, de tournesol, de pois... Dès la fin mars, les salariés de la LPO parcourent la plaine agricole de Néré à Bresdon, et ainsi recherchent les premiers œdicnèmes criards, juste arrivés de leur migration d'Espagne ou d'Afrique du Nord. Puis, à partir d'avril, les oiseaux ayant établi leur nid dans un champ à leur convenance, les naturalistes sont sur le pied de guerre pour trouver les premiers œufs pondus à même le sol. L'année 2024 a été un peu particulière pour cette espèce à cause de la météo, très pluvieuse, ayant probablement obligé plusieurs couples à abandonner leurs œufs. Pendant la saison de reproduction, les salariés ont identifié 28 couples d'œdicnèmes sur le territoire de la ZPS. Ils ont localisé 15 nids, contenant chacun 1 à 2 œufs, et 8 ont été protégés. Cette protection, visuelle, permet aux agriculteurs de contourner le nid pendant leurs travaux agricoles.

La particularité de cette espèce est que les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils quittent le nid et peuvent se déplacer quelques heures après avoir éclos. Cela rend difficile leur suivi.



© K. Lipovoi

... et des busards

Dessin : Dessin d'œdicnème criard

La plaine de Néré à Bresdon abrite trois espèces de busards : le busard cendré et le busard des roseaux, des espèces migratrices d'Afrique, et le busard Saint-Martin pouvant être présent toute l'année sur la plaine. Elles se reproduisent à même le sol dans les cultures de blé ou d'orge. Cependant, cet habitat est dangereux. Faut de savoir déjà voler, environ 75 % des jeunes busards seraient détruits involontairement par les engins agricoles lors des moissons si aucune protection du nid n'était mise en place par les associations, en collaboration avec les agriculteurs.

Dès la fin avril, les salariés et bénévoles de la LPO guettent, près des cultures, les comportements des busards qui laisseraient présager la présence d'un nid. Il peut s'agir du ravitaillement en vol de la femelle par le mâle, d'un oiseau souvent posté sur un piquet ou qui défend

son territoire. Une femelle busard qui plonge dans un champ de céréales indique aussi clairement la localisation d'un nid.

En partenariat avec les agriculteurs du territoire, parties prenantes essentielles à ce dispositif de protection, cette année, les équipes de la LPO ont pu trouver : 12 nids de busards cendré, 9 nids de busards Saint-Martin et 2 nids de busards des roseaux. Certains nids ont nécessité la pause d'une cage de protection afin que les œufs deviennent poussins et que les poussins puissent devenir adultes. Ainsi, ont été protégés : 6 nids de busard cendré, 4 nid de busard Saint-Martin et 1 nid de busard des roseaux. Ces protections, indispensables à la réussite de la reproduction, ont permis l'envol de 22 jeunes busards cendrés et 4 jeunes busards Saint-Martin.



© C. Fagot

Photo : Jeunes busards des roseaux

En quête de l'outarde

À la même période que les œdicnèmes, les outardes commencent, elles aussi à arriver de migration, en provenance d'Espagne. Cette population du Centre-Ouest, est la dernière migratrice de France. Les mâles cherchent des parcelles d'herbe rase ou utilisent parfois des sols nus pour être bien visibles des femelles et de leurs concurrents pendant leur parade amoureuse. Ils arborent leur collerette noire et blanche fièrement, et chantent un « prrrrt » bien caractéristique. À l'inverse, les femelles se camouflent non loin, dans des parcelles herbacées bien hautes. Cette année, grâce aux balises GPS dont certaines outardes ont été équipées, les salariés de la LPO ont trouvé deux nids dont un à Cherbonnières dans un champ de luzerne en MAEC. L'agriculteur a été prévenu et le nid protégé.



© K. Lipovoi

Dessin : Femelle d'outarde canepetière



FIN

**Toute l'équipe municipale
souhaite la bienvenue aux
nouveaux arrivants !**



Merci pour votre lecture !

